



La réintégration de la nationalité française

Par **katty**, le 16/02/2012 à 15:11

bonjour a tous

svp si vous avez une idée Veillez me la proposé c'est urgent * merci d'avance *!!

, mon père est né en 1955 et ma mère en 1960 (avant l'indépendance d'Algérie), les démarches sont comme suites pour la réintégration de la nationalité française : mon père a fait une demande de la réintégration à l'ambassade de France (hydra) et il a envoyer par boîte postale en 2003 ou 2004 je crois !

puis ils nous rendu en nous envoyant des formulaire à remplir plus un dossier a fournir une pour mon père et l'autre lettre pour ma mère en mars 2007,

on a envoyé le dossier en avril 2007 et on a pas encore reçu de réponse jusqu'à maintenant ni oui ni non ! ils nous demande d'attendre une année à deux ans pour nous répondre !

et la question que je pose est : pour quoi jusqu'à maintenant 15 février 2012 en a rien reçu ni une réponse claire ni le numéro de dossier ? proposez moi quoi faire ? pourquoi en a rien reçu ? aidez svp j'ai vraiment besoin ! merci beaucoup !

Par **youris**, le 16/02/2012 à 15:14

si vous voulez une réponse urgent comme vous l'exigez, voyez un avocat.

sur ce site nous sommes des bénévoles...

un bonjour et un merci seraient la moindre des choses

Par **katty**, le 16/02/2012 à 15:24

oui c'est vrai , vraiment je suis désolé a ma façon de posé mon sujet .